



Les Débats d'eurogip

19.03.2013 Paris

Conférence européenne

Maintien dans l'emploi en Europe

Politiques de réadaptation et de retour au travail

Programme

Informations pratiques

**Inscrivez-vous en ligne et
consultez le profil des intervenants**

<http://www.eurogip.fr>

Thème de la conférence

Réadaptation, réhabilitation, gestion de l'incapacité, prévention de l'incapacité prolongée, retour à l'emploi... Les intervenants des Débats d'EUROGIP du 19 mars 2013 aborderont ces thèmes et présenteront les politiques mises en place dans différents pays européens - **Allemagne, Belgique, Danemark, Finlande, France, Grande-Bretagne, Islande, Suède, Suisse** - ainsi qu'au **Canada**. Ces politiques ont pour objectif de maintenir dans l'emploi les personnes qui ont été victimes d'un problème de santé, notamment d'origine professionnelle.

Objectifs des Débats d'EUROGIP

Les Débats d'EUROGIP visent à favoriser l'échange d'informations et d'expériences entre acteurs concernés : autorités publiques, responsables "sécurité", partenaires sociaux, responsables des ressources humaines, médecins du travail, chercheurs.... Ils sont organisés sous la forme de tables rondes à l'issue desquelles un temps est consacré aux questions / réponses entre les intervenants et les participants.

En savoir plus sur EUROGIP et ses publications

www.eurogip.fr

Programme

8 h 30 Enregistrement des participants - Accueil café

9 h 00 Introduction aux Débats

- **Raphaël HAEFLINGER**, Directeur, EUROGIP
- **Dominique MARTIN**, Directeur des risques professionnels, Caisse nationale de l'assurance maladie des travailleurs salariés (CNAMTS)
- **Stéphane PIMBERT**, Directeur, Institut national de recherche et de sécurité (INRS)

Deux projets européens

- **Zinta PODNIECE**, Project Manager, Prevention and Research Unit, EU-OSHA
- **Nettie VAN DER AUWERA**, Project Coordinator "Travail sain pour les travailleurs souffrant d'une maladie chronique", European Network for Workplace Health Promotion (ENWHP)

Politiques nationales de gestion de l'incapacité

- **Doris HABEKOST**, Responsable de l'Unité Participation au marché du travail et Gestion de la réadaptation, Assurance légale accidents (DGUV), Allemagne
- **Philippe CALATAYUD**, Chargé du secteur Suisse romande et Tessin de la division prestations d'assurance, Suva, Suisse
- **Therese KARLBERG**, Responsable de la division Retraite anticipée, Prestations invalidité et Accidents du travail, Agence d'assurance sociale (Försäkringskassan), Suède
- **Claude SICARD**, Vice-président, Commission de la santé et de la sécurité au travail (CSST), Canada
- **Glen WINZOR**, Directeur de la coordination de la recherche, Centre pour la recherche sur l'environnement de travail (NRCWE), Danemark

Deux exemples de fonds de réhabilitation

- **Vigdís JÓNSDÓTTIR**, Directrice, Fonds de réadaptation professionnelle (VIRK), Islande
- **Juha MIKKOLA**, Directeur général, Association d'assurance réadaptation (VKK), Finlande

Aides et incitations en direction des entreprises

- **François ATGER**, Directeur de la communication, chargé des affaires internationales, Agefiph, France
- **Katrien BRUYNINX**, Project Manager, Prevent, Belgique
- **Jean-Michel BACHELOT**, Ingénieur Conseil en prévention des risques professionnels, Caisse d'assurance retraite et santé au travail (Carsat) des Pays de la Loire, France
- **Pascal CORBINEAU**, Médecin du travail, Airbus Nantes, France
- **Annette GÄSSLER**, Spécialiste en médecine du travail, Allemagne
- **Carsten TEMPSKI**, Chargé de l'élaboration d'une stratégie multidisciplinaire holistique en matière de gestion globale de la santé, Voith
- **Joy REYMOND**, Chef des services de réadaptation professionnelle, Unum, Grande-Bretagne
- **Philippe CALATAYUD**, Chargé du secteur Suisse romande et Tessin de la division prestations d'assurance, Suva, Suisse

17 h 00 Fin des Débats (au plus tard)

Les Débats seront animés par **Régis de Closets**, journaliste

Découvrez le profil des intervenants sur www.eurogip.fr

Bulletin d'inscription aux Débats d'EUROGIP du 19 mars 2013 à retourner

Informations pratiques

Lieu de la conférence : Maison de la RATP, 75012 Paris

Langues de travail (traduction simultanée) : Français, Anglais, Allemand.

Horaires : Accueil et enregistrement des participants à partir de 8 h 30; début des Débats à 9 h et fin à 17 h au plus tard.

Frais de participation : 150 € TTC (TVA: 19,6 %). Les frais comprennent la participation aux Débats, le déjeuner (pris sur place) et les actes (publiés fin juin 2013). Ils sont à régler:

- par virement bancaire net de tout frais (dans ce cas, merci d'envoyer le bulletin d'inscription ci-joint) à EUROGIP, Domiciliation bancaire: SG PARIS XVI (03530), 164, rue de Javel, 75739 Paris
Code banque: 30003 Code guichet: 03280
N° de compte: 00020720321 Clé RIB: 57
IBAN: FR76 3000 3032 8000 0207 2032 157 BIC-ADRESSE SWIFT: SOGEFRPP

- ou par chèque à l'ordre d'EUROGIP en joignant le bulletin d'inscription.

Toute personne ne s'étant pas acquittée des frais de participation avant le 11 mars 2013 ne pourra être admise.

Confirmation : à réception du règlement, EUROGIP vous adressera une confirmation de participation ainsi que le plan d'accès à la salle de conférence (par mail uniquement).

Annulation : seule une annulation signifiée par écrit à EUROGIP autorisera le remboursement en totalité des sommes perçues si l'annulation intervient avant le 1^{er} mars 2013. Au-delà de cette date, aucun remboursement ne sera effectué.

Possibilité de se faire remplacer (merci d'en informer EUROGIP).

Facturation : une facture sera adressée à réception du règlement.

Secrétariat : EUROGIP: 55, rue de la Fédération - F-75015 Paris -
Tél. +33 (0) 1 40 56 30 40 - Fax +33 (0) 1 40 56 36 66

<http://www.eurogip.fr/fr/debats-eurogip.php> ou eurogip@eurogip.fr

- par mail à eurogip@eurogip.fr ou par fax: +33 (0) 1 40 56 36 66 en cas de virement bancaire (voir informations pratiques)
- ou par courrier - 55, rue de la Fédération - F-75015 Paris - accompagné d'un chèque à l'ordre d'EUROGIP

M. Mme Nom

Prénom

Entreprise / Organisme

Fonction

Tél.

E-Mail

Adresse

.....

CP Ville

Pays

N° TVA intracommunautaire

Souhaite participer aux Débats (déjeuner et actes inclus) : 150 € TTC (TVA: 19,6 %)

Règlement : par virement bancaire (voir informations pratiques)

par chèque (à l'ordre d'EUROGIP)

J'ai pris note des conditions de réservation et d'annulation que j'accepte

Date Signature